

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2021

Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

La demande d'emploi - page 3

Les reprises d'emploi - page 5

Les maintiens dans l'emploi - page 6

La création d'activité - page 7

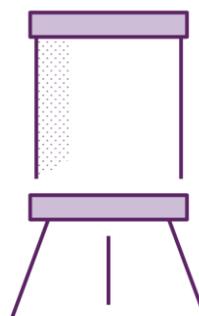
Les contrats aidés - page 7

L'alternance - page 8

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 9

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 10

Les données locales - page 11



L'économie française dépasse son niveau d'avant crise

Fin 2021, l'économie française a poursuivi sa reprise. Selon l'Insee, la croissance a été de 7% en 2021 (après -8% en 2020). L'emploi salarié a fortement progressé en 2021 avec une hausse de près de 700 000 emplois au niveau national en un an et le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 2008.

Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap est à son plus bas niveau depuis 5 ans

A fin décembre 2021, 16 098 DEBOE sont inscrits dans la région à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 7,8% de l'ensemble des demandeurs d'emploi % variant de 6,4% dans le Loiret à 10,2% dans l'Indre.

Le chômage des personnes en situation de handicap atteint son plus bas niveau depuis 5 ans. L'amélioration de la situation économique en 2021, qui s'est concrétisée par une forte baisse du chômage tout public, semble n'avoir bénéficié que dans une moindre mesure aux DEBOE. Sur un an, leur nombre diminue de 2,7% alors que la baisse atteint 5,5% pour l'ensemble des publics. Cependant, ce constat est à attribuer à la singularité de la situation rencontrée au début de la crise sanitaire car contrairement à l'ensemble des demandeurs d'emploi, le nombre de DEBOE n'a pas augmenté en 2020.

... mais le chômage de longue durée concerne plus de 6 DEBOE sur 10

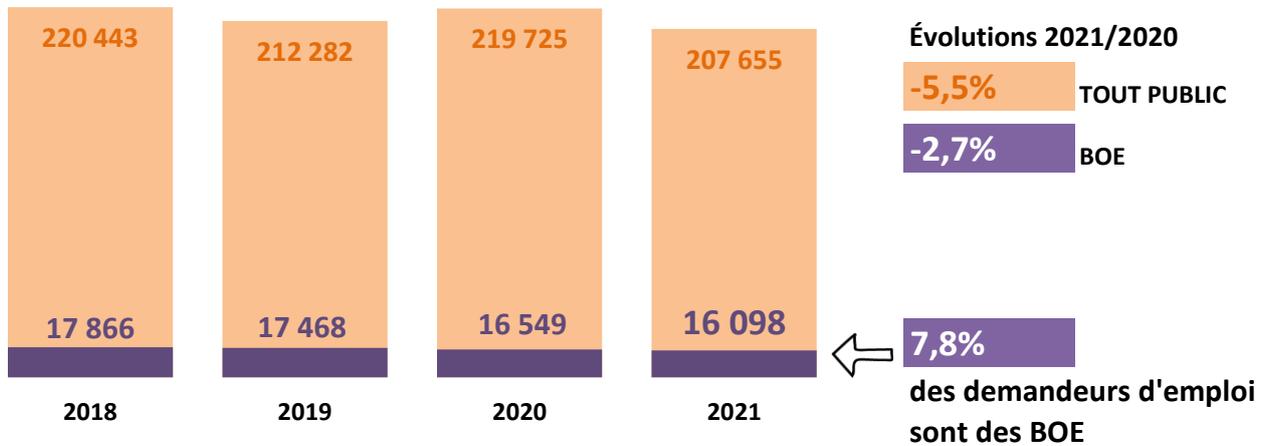
A fin décembre 2021, 63% des DEBOE sont en chômage de longue durée contre 50% pour l'ensemble des publics. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage s'élève à 968 jours pour les BOE dans la région, allant de 935 jours en Eure-et-Loir à 1 059 jours dans le Cher.

Des résultats en hausse et une forte satisfaction des bénéficiaires

Après une année 2020 marquée par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci ont fortement redémarré en 2021 dans la région avec des taux de croissance à 2 chiffres. En particulier, les embauches de personnes handicapées, qui représentent 4,4% de l'ensemble des embauches, ont augmenté de 13% en un an (+10% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes handicapées.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

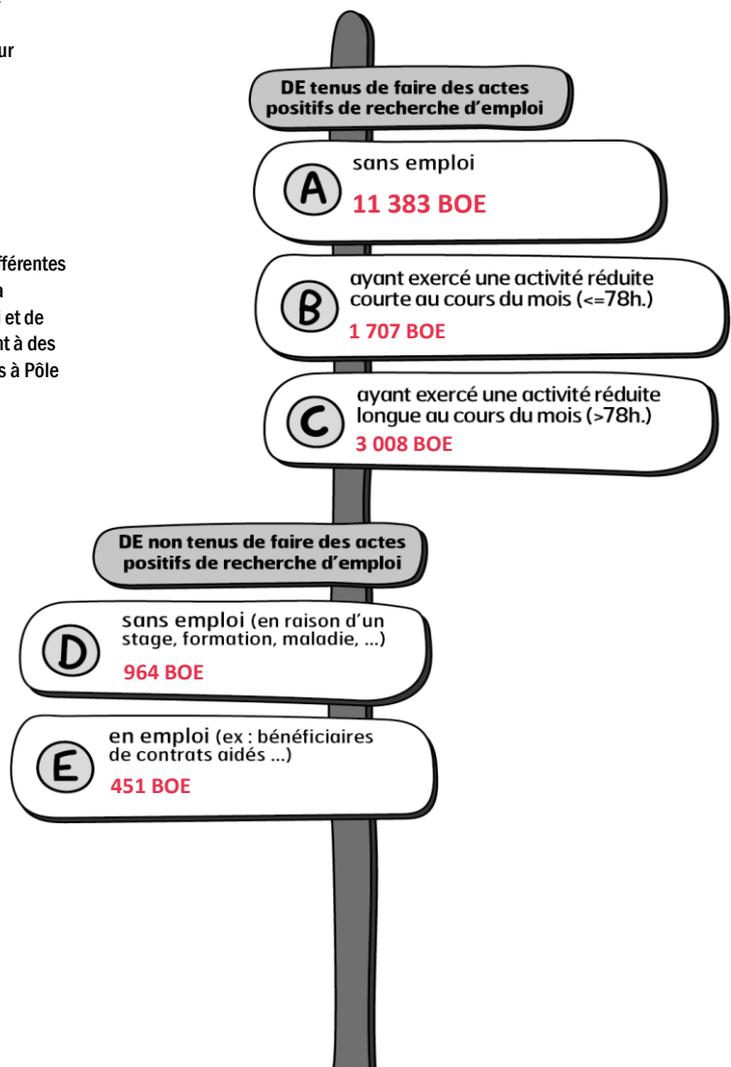
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

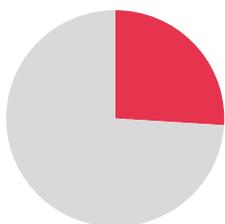
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



26%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

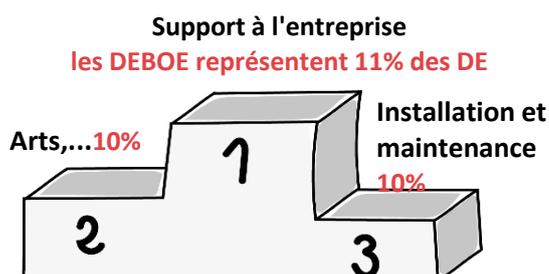
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	52%
53%	50 ANS ET + 	27%
20%	NIVEAU < CAP	15%
34%	 BAC ET +	50%
41%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
63%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	50%
30%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	20%
968 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	697 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

 1	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 22% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
 2	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
 3	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

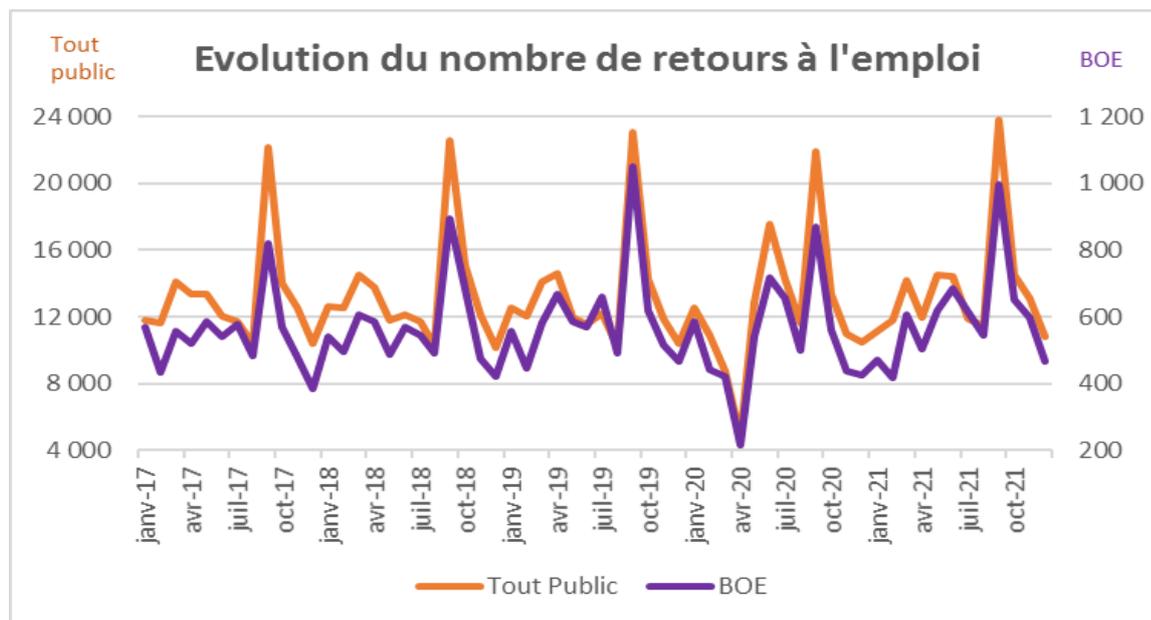
LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Nombre en 2021 Evolutions 2021/2020

Tout public	163 560	+9%
BOE	7 170	+13%
% BOE	4,4%	

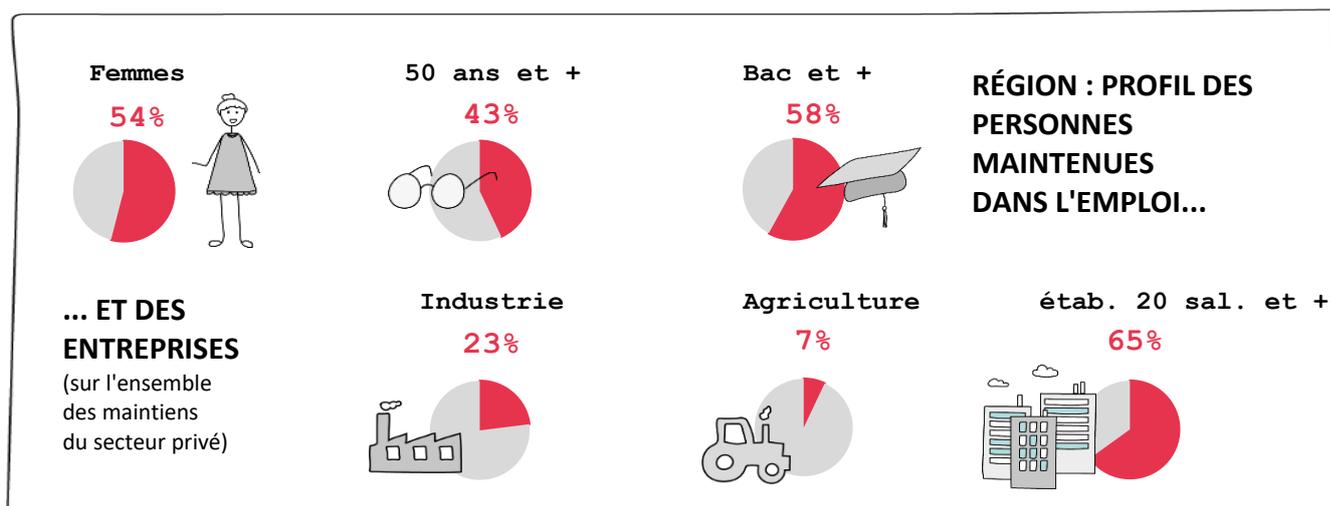
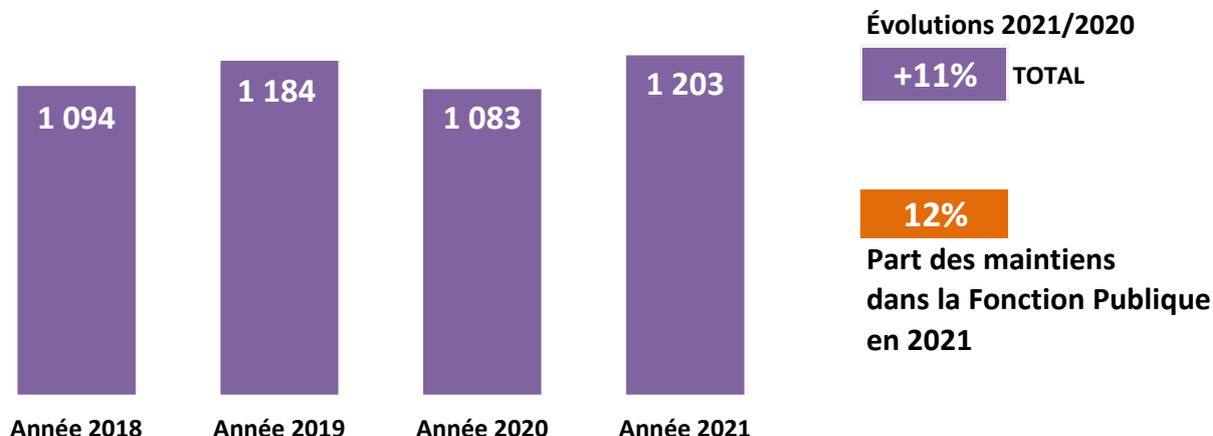
Lecture : en 2021, 163 560 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 7 170 BOE, soit 4,4% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

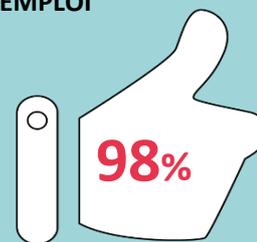


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

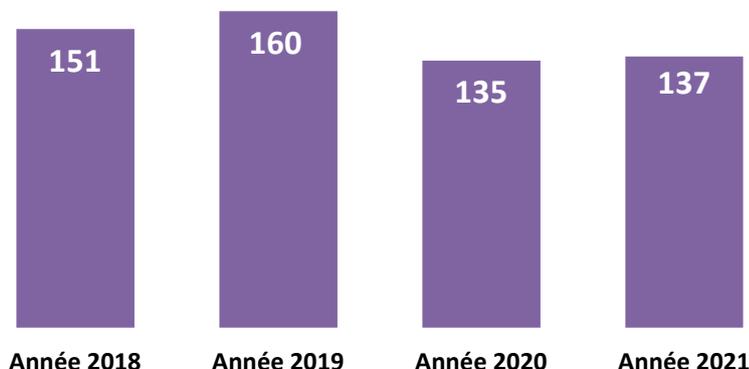
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2021.

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2021/2020

+1%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

43%

FEMMES

31%

50 ANS ET +

61%

BAC ET +

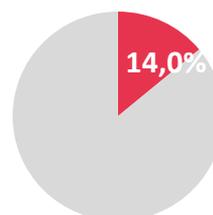
Les contrats aidés

Année 2021 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

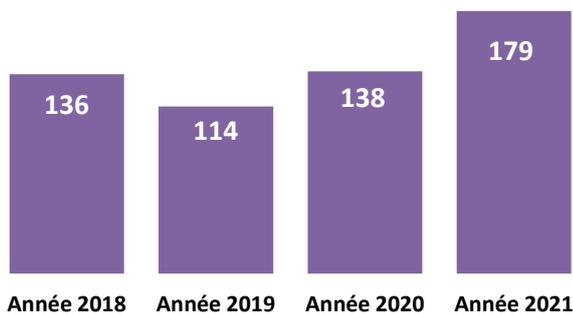
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 406 PEC pour les BOE

(en 2020, la part était de 16,9%)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

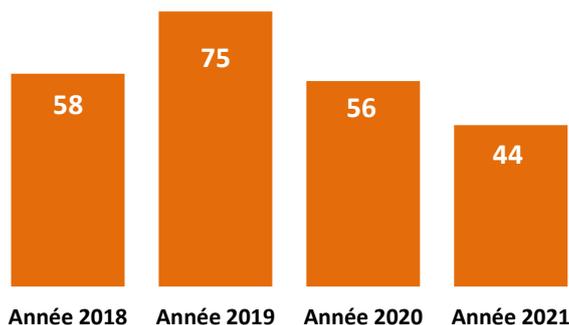


Évolutions 2021/2020

+30%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2021/2020

-21%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

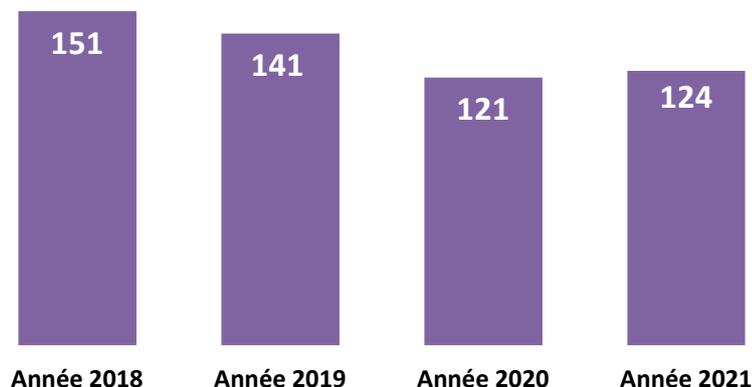
FEMMES	37%
- DE 18 ANS	27%
BAC ET +	34%
HANDICAP MENTAL	8%
HANDICAP COGNITIF	39%
20 SALARIÉS ET +	34%
- DE 10 SALARIÉS	53%
TERTIAIRE	66%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

48%	FEMMES
41%	45 ANS ET +
29%	BAC ET +
44%	HANDICAP MOTEUR
15%	MALADIES INVALIDANTES
35%	20 SALARIÉS ET +
81%	TERTIAIRE

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DECISIONS DE RLH



Évolutions 2021/2020

+2%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin déc.2021)

367



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH EN REGION (droits en cours à fin décembre 2021)

FEMMES	26%
50 ANS ET PLUS	57%
BAC ET +	24%
HANDICAP MOTEUR	28%
HANDICAP MENTAL	25%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	26%
20 SALARIES ET +	41%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte en 2021 sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph. En 2022, cette démarche sera élargie à certains de nos services et de nos prestations.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

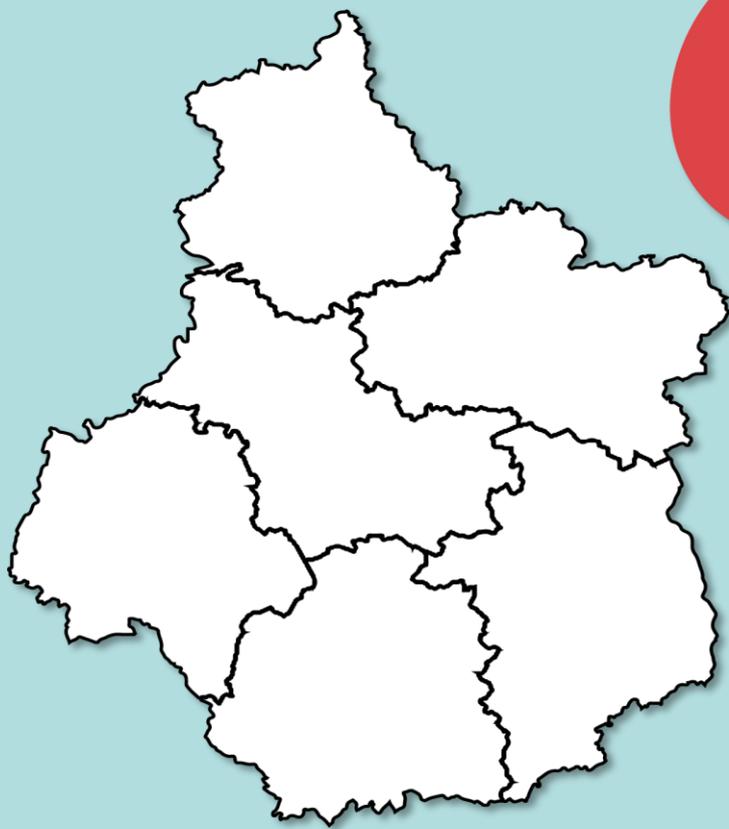
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2021, plus de 1 100 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, de 98 % pour les personnes en situation de handicap et de 100 % pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2021

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	973	19 896	167	4 045
Taux de réponse	51%	52%	33%	37%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	100%	99%
dont % tout à fait satisfait	84%	85%	82%	75%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	96%	96%	100%	98%
dont % tout à fait utile	71%	74%	73%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	78%	76%	85%	84%
dont % très facile	23%	22%	17%	19%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	96%	94%	95%	93%
dont % tout à fait satisfait	68%	68%	53%	57%



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	474 171	-0,6%	5 663 980	-6,8%	8,4%	118 541	25%
REGION	16 098	-2,7%	207 655	-5,5%	7,8%	4 112	26%
18-Cher	2 226	-5,3%	23 902	-5,6%	9,3%	831	37%
28-Eure-et-Loir	2 390	+0,2%	33 792	-5,5%	7,1%	581	24%
36-Indre	1 672	-4,5%	16 424	-6,5%	10,2%	456	27%
37-Indre-et-Loire	3 709	-3,4%	51 099	-5,5%	7,3%	876	24%
41-Loir-et-Cher	2 390	-0,7%	24 616	-6,2%	9,7%	589	25%
45-Loiret	3 711	-2,7%	57 822	-4,8%	6,4%	779	21%

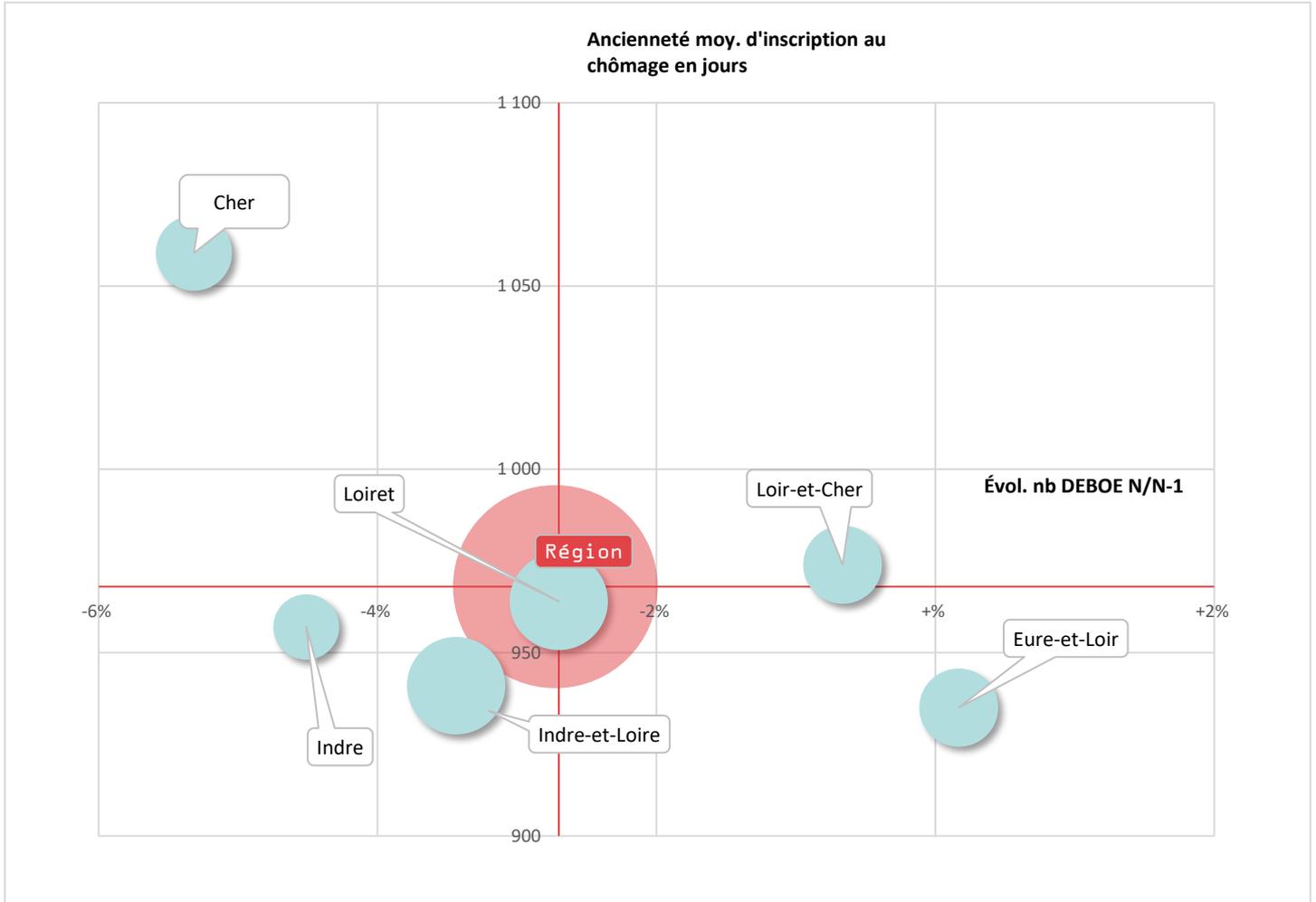
* Lecture : au niveau national, 118 541 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 25% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	913	+5	695	+22	+218
REGION	968	+22	697	+26	+271
18-Cher	1 059	+38	745	+27	+314
28-Eure-et-Loir	935	-25	689	+22	+246
36-Indre	957	+20	705	+19	+252
37-Indre-et-Loire	941	+51	691	+35	+250
41-Loir-et-Cher	974	-3	721	+30	+253
45-Loiret	964	+33	677	+22	+287

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 913 jours, soit 218 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	116 198	25%	81 920	17%	50 236	11%
REGION	3 509	22%	2 822	18%	1 816	11%
18-Cher	505	23%	395	18%	240	11%
28-Eure-et-Loir	522	22%	423	18%	252	11%
36-Indre	386	23%	307	18%	209	13%
37-Indre-et-Loire	828	22%	617	17%	400	11%
41-Loir-et-Cher	511	21%	397	17%	254	11%
45-Loiret	757	20%	683	18%	461	12%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 116 198 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	21 400	+14%	11%	93%	76
REGION	1 203	+11%	12%	98%	120
CE 18-Cher	197	+11%	14%	97%	
CE 28-Eure-et-Loir	138	+5%	14%	97%	
CE 36-Indre	135	+39%	13%	98%	
CE 37-Indre-et-Loire	279	+6%	10%	98%	
CE 41-Loir-et-Cher	212	+18%	15%	100%	
CE 45-Loiret	242	+3%	10%	97%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	58%	68%	20%	9%
REGION	54%	43%	58%	65%	23%	7%
CE 18-Cher	54%	42%	50%	60%	26%	10%
CE 28-Eure-et-Loir	52%	47%	50%	69%	23%	6%
CE 36-Indre	46%	40%	52%	43%	29%	21%
CE 37-Indre-et-Loire	57%	42%	67%	71%	19%	4%
CE 41-Loir-et-Cher	51%	48%	54%	69%	32%	3%
CE 45-Loiret	59%	42%	64%	69%	16%	3%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2021 - Agefiph

15

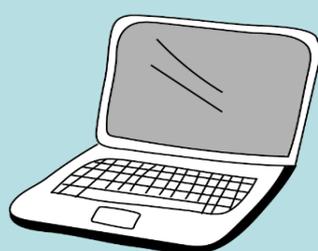
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 823	+23%	81	44%	31%	61%
REGION	137	+1%	85	43%	31%	61%
18-Cher	13	+63%	58	23%	23%	58%
28-Eure-et-Loir	21	+24%	88	52%	33%	71%
36-Indre	13	+18%	78	54%	31%	62%
37-Indre-et-Loire	40	-27%	108	58%	35%	76%
41-Loir-et-Cher	19	+6%	79	21%	32%	44%
45-Loiret	31	+19%	84	35%	29%	45%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2021 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	3 716	1 112
REGION	179	44
18-Cher	21	3
28-Eure-et-Loir	18	6
36-Indre	40	11
37-Indre-et-Loire	32	14
41-Loir-et-Cher	32	6
45-Loiret	36	4



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie